



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 21 mars 2022

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion plénière de CLDR du 17 mars 2022

Salle de Morialmé

Présents :

Voir liste en annexe

Acronymes :

*FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail*

Ordre du jour :

- 1. Accueil**
- 2. Approbation du PV de la CLDR du 25 octobre 2021**
- 3. Information sur l'aménagement du parc des Ducs (fiche-projet 1.1)**
- 4. Rapport annuel/Programmation**
- 5. Appel à projet BiodiverCité**
- 6. Divers**

1. Accueil

Monsieur Lasseaux, Bourgmestre en charge du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance en remerciant les membres de la CLDR de leur présence et cite les personnes excusées à la réunion.

Monsieur le Bourgmestre invite ensuite les membres à se lever et à respecter une minute de silence suite au décès de Monsieur Jean-Philippe Coppiters, membre de la CLDR.

2. Approbation du PV de la CLDR du 25 octobre 2021

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (25 octobre 2021). Préalablement à la réunion, la FRW avait reçu par mail une correction à apporter à la liste des présences. Il s'agit de la seule et unique remarque, le PV est donc approuvé.

3. Information sur l'aménagement du parc des Ducs (fiche-projet 1.1)

La FRW fait une remise en le contexte du projet d'aménagement du parc des Ducs.

Le 27 mai 2019, la CLDR avait marqué son accord pour entamer une demande de subside Développement Rural afin de réaliser le projet d'aménagement du parc des Ducs.

Suite à cette demande de la CLDR, la fiche-projet sur l'aménagement du parc des Ducs datant de 2013 a été actualisée. En effet, depuis 2013, il y a notamment eu des échanges de propriétés au sein du parc. Echanges de propriétés, modifiant le périmètre d'aménagement et rendant impossibles les aménagements prévus initialement.

La fiche projet actualisée a été présentée à l'administration régionale, DGO3, le 14 février 2020. L'administration n'a cependant pas voulu marquer son accord pour un financement en Développement Rural, estimant qu'il y avait trop de différences entre la fiche actualisée et la fiche projet initiale.

L'administration du développement rural a cependant proposé de rentrer une **demande d'addendum** pour ce projet (càd d'ajouter une nouvelle fiche-projet au PCDR). Cette solution a été acceptée par la Commune. Une nouvelle fiche projet, à inclure dans l'addendum, a donc été rédigée dans le cadre du travail de redynamisation urbaine en partenariat avec le Bureau Economique de la Province.

Une fois cet addenda approuvé par l'administration wallonne, une réunion de demande de convention a été organisée le 25 juin 2021. Suite à quoi, la Commune a reçu son projet de convention le 4 août 2021, celui-ci a ensuite été approuvé par le Conseil communal en séance du 27 août 2021. La convention approuvée par le Conseil communal a été retransmise à l'administration. Malgré plusieurs contacts positifs avec le cabinet de la Ministre, la Commune attend toujours le retour de la convention exécution signée par la Ministre (accord officiel). Monsieur le Bourgmestre précise que les délais de rédaction et de présentation du projet étaient courts mais ceux-ci ont parfaitement été respectés.



Pour rappel, les aménagements proposés sont les suivants :

- Zone de balade
- Espace dédié à la nature et au développement de la biodiversité
- Espace artistique
- Espace ludique et sportif
- Parking

L'estimation financière est de : 497.997€ (398.397,60€ de subsides et 99.599,40€ de part communale). Monsieur le Bourgmestre précise que même si deux zones du parc ne sont pas propriétés communales, celles-ci resteront accessibles au public. Mais elles ne seront pas aménagées.

En plus des aménagements situés ci-dessus, le parc verra sa surface s'étendre. En effet, la commune a eu l'opportunité d'acquérir le bois le long du ruisseau (encadré en rouge sur l'image). Ce bois, de +/- 9 hectares, s'étend de l'allée des marronniers à la tannerie et a été acheté pour +/- 200.000€ TTC.

Questions/réponses :

- Les membres sont heureux de la future acquisition du bois mais demande de définir/identifier au plus vite sa future utilité → l'acquisition du bois permettra d'étendre les aménagements du parc, de mettre le ruisseau en évidence et de renforcer/faciliter encore d'avantage l'accès à la piscine.

4. Rapport annuel/programmation

Chaque année, la Commune, ayant un PCDR approuvé et au moins une demande de convention en cours, est tenue de rédiger un rapport annuel. Ce rapport, constitué de 5 parties, reprend notamment l'ensemble des projets du PCDR avec leur état d'avancement respectif ainsi que le bilan de la CLDR pour l'année écoulée. La FRW précise que dorénavant, le rapport annuel doit également être approuvé par le Conseil Communal.

Monsieur le Bourgmestre fait part de quelques explications pour les projets réalisés, la CLDR approuve le rapport annuel afin que celui-ci soit transmis à la DGO3 dans les plus brefs délais.

La FRW précise que le PCDR de Florennes est en fin de validité (septembre 2023) et qu'il ne reste dès lors plus de temps pour demander et se voir octroyer des subsides Développement Rural. Pour entamer la discussion sur la future programmation, un rappel et des commentaires sur la programmation précédente (2021) est réalisé :

- Fiche projet 1.1 Aménagement du Parc des Ducs à Florennes → en cours de réalisation (a fait l'objet d'une demande de subsides).
 - Fiche projet 1.5 Aménagement ou rénovation d'aires de jeux et d'espaces de convivialité, dans chacun des villages → En 2018, il avait été décidé d'équiper les différents villages d'aires de jeux. A l'époque, 4 villages avaient marqué leur intérêt pour le projet : Corenne, Saint-Aubin, Flavion et Thy-le-Bauduin. Il avait donc été décidé de rentrer un dossier pour ces 4 villages auprès d'InfraSports. InfraSports permettant un meilleur financement (75% de subsides au lieu de 60% pour un espace public en Développement Rural (DR)) et un traitement de la demande plus rapide que le DR. Une journée de terrain avec des représentants d'InfraSports avait d'ailleurs été organisée pour connaître les différents aménagements possibles et souhaités. InfraSports « ne finance plus ce type d'infrastructure » et pour pouvoir prétendre à des financements en DR, il faudrait revoir la philosophie du projet et l'axer sur des aires de convivialité et non plus sur des aires de jeux
- Monsieur le Bourgmestre précise les avancées dans ce dossier. Un comité de Saint Aubain a pris l'initiative d'installer une plaine de jeux dans le village. Cette initiative est soutenue par la Commune qui finance 1/3 du projet (10.000€ sur 30.000€). Monsieur le Bourgmestre précise que la Commune soutiendra tous les projets de création de plaines de jeux pour les autres villages, avec un apport financier de 1/3 de l'estimation du projet mais plafonné à maximum 10.000€.
- Fiche projet 1.6 Aménagement et entretien de sentiers dédiés à la mobilité douce (et permettant de relier les villages au Pré-RAVeL) → en cours de réalisation
 - Fiche projet 3.17 Recréation, à Florennes-centre, d'un véritable espace urbain sur la mixité des fonctions, pas uniquement commerciales

Dans le cadre de la fiche 3.17 « Recréation, à Florennes-centre, d'un véritable espace urbain sur la mixité des fonctions, pas uniquement commerciales » et suite au futur déménagement de la police, il y a l'opportunité d'acquérir l'hôtel de police situé sur la place verte. Le souhait est d'y créer du logement, qu'ils soient tremplins, intergénérationnels ou kangourous → Les membres voient d'un bon œil l'acquisition de ce bâtiment et trouvent capital de créer du logement notamment destiné aux seniors dans le centre de Florennes.

Programmation 2021 :

- Fiche projet 1.9 Implantation de logements Tremplins et Intergénérationnels à Florennes
- Fiche projet 3.17 Recréation, à Florennes-centre, d'un véritable espace urbain sur la mixité des fonctions, pas uniquement commerciales

5. Appel à projets BiodiverCité

BiodiverCité est un appel à projets qui fusionne les PCDN, le Plan Maya et la semaine de l'arbre, il permet de financer des actions/projets en faveur de la nature pour un montant de 12.000€ maximum de subsides/an dont 2000 € pour la semaine de l'arbre.

Cet appel à projets met en œuvre des politiques de protection et de restauration sur le territoire public et mobilise les citoyens à relever collectivement le défi pour plus de nature en Wallonie.

La condition d'octroi des subsides se résume à ce que la commune soit propriétaire du terrain (ou convention de longue durée avec un propriétaire).

Par contre, elle s'engage à :

- ⇒ Réaliser les projets dans le temps,
- ⇒ Favoriser une dynamique citoyenne (ancien groupe PCDN par exemple),
- ⇒ Informer et conscientiser les citoyens à BiodiverCité,
- ⇒ Assurer le suivi administratif et financier,
- ⇒ ...

Les thématiques éligibles sont :

- ⇒ Biodiversité et bâti
- ⇒ Cimetières et nature
- ⇒ Lutte contre les espèces exotiques envahissantes
- ⇒ Plantations
- ⇒ Pollinisateurs
- ⇒ Protection d'espèces et de sites
- ⇒ Sensibilisation
- ⇒ Sentiers et domaine
- ⇒ Zones humides, mares et cours d'eau

La FRW précise qu'en 2021, au vu des faibles délais pour répondre à l'appel à projet, la Commune a seulement pris part à la semaine de l'arbre.

Pour la sélection des projets de l'appel à projets 2022, une réunion de travail entre l'ancien PCDN et l'agent relais Yasmina Djegham sera programmée. Cette sélection des projets sera présentée par Yasmina lors d'une future réunion de la CLDR.

Notons qu'à chaque appel à projets, la commune pourra se faire accompagner par la FRW pour la rédaction des fiches-projets.

6. Divers

La CLDR acte la démission de :

- Gilles Willems
- Marie-Noëlle Sacré
- Francis Rasic

La CLDR compte à présent 33 membres dont 8 élus. Au regard de l'obligation décrétole d'avoir un nombre pair de membres inscrits à la CLDR, celle-ci n'est plus conforme. Un appel à candidature va être lancé sous peu et ce afin de recruter un ou trois membres citoyens.

Mr Lasseaux remercie les personnes présentes à cette réunion et clôture la séance !

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Thomas CONSTANT & Florian HIGNY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Florian HIGNY,
Thomas CONSTANT,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

	Nom	Prénom	Présence
1	André	Paul	
2	Allard	Claude	Présent
3	BARTHELEMY	Catherine	
4	Benard	Françoise	
5	Bodart	Nicolas	
6	BURLET	Marie-Anne	
7	CHINTINNE	Grégory	
8	Collinet	Francis	Présent
9	Crelot	Julie	
10	Dandois	Maryline	Excusée
11	De Clercq	Laurent	Présent
12	Dumay	Gilles	
13	Evrard	Eric	Présent
14	Evrard	Christophe	
15	FLAMENT	Lara	Excusée
16	Gantois	Marie	
17	Godart	Charles	Présent
18	Halloy	Rémi	
19	Henuzet	Frédéric	
20	Jouant	Bernadette	Présente
21	Kerstens	Pascal	
22	LASSEAUX	Stéphane	Présent
23	Lebrun	René	Présent
24	Lombart	Pierre	Présent
25	LOTTIN	Claudy	Excusé
26	Mazy	Jean-Paul	Excusé
27	PAULY	Jacques	
28	Richard	Amandine	
29	Stimart	Anne-France	Présente
30	Van Damme	Thomas	
31	VANOLST	Valérie	
32	Verbruggen	Marc	Présent
33	Visseur	Patrick	excusé

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Florian Higny
- Thomas Constant

Invités :

- Justine Piette (agent relais communal)